

Commune de MEAUX

Informations sur les risques naturels et technologiques pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **2012/DDT/SEPR n°231**

du **02 mai 2012**

Mis à jour le **18 mars 2013**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles

[PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui non

Approuvé	date 16 juillet 2007	aléa Inondation
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa
	date	aléa

Les documents de référence sont :

La notice de présentation du PPRI de la vallée de la Marne	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
Le règlement du PPRI de la vallée de la Marne	<input checked="" type="checkbox"/>
La carte des aléas du PPRI de la vallée de la Marne (planches 4S/8 et 4N/8) au 1/5000ème	Consultable sur Internet <input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de zonage réglementaire du PPRI de la vallée de la Marne (planche 4S/8 et 4N/8) au 1/5000ème	Consultable sur internet <input checked="" type="checkbox"/>
	Consultable sur internet <input type="checkbox"/>

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui non

Approuvé par l'arrêté préfectoral 13/DCSE/IC/017 Ets BASF HEALTH and CARE PRODUCTS FRANCE SAS	date 12 février 2013	effet Toxique, thermique surpression
--	-----------------------------	---

Les documents de référence sont :

Périmètre d'exposition aux risques annexé à l'arrêté du 12 février 2013, notice de présentation et règlement	Consultable sur Internet <input type="checkbox"/>
---	---

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

Forte zone 5	Moyenne zone 4	Modérée zone 3	Faible zone 2	Très faible Zone 1 <input checked="" type="checkbox"/>
---------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	---

pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Document cartographique délimitant les zones exposées au risque inondation (1 format A4)**
- Document cartographique délimitant le périmètre d'exposition aux risques technologiques (1 format A4)**
- Carte départementale spécifique au risque sismique (1 format A4)**

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Sites internet :

www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr (DDT77)

www.seine-et-marne.pref.gouv.fr (Préfecture77)